



Recommandations de la CNAM-TS : Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté 2A

Préparation au CACES

Catégorie 2A	Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)	
---------------------	--	---

Objectifs :

A l'issue du module de formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire en sécurité le ou les chariot (s) élévateur (s) choisis,
- Réaliser des opérations élémentaires de maintenance.

Participants :

Toute personne débutante ou expérimentée appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle un chariot automoteur de manutention à conducteur porté. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (*sous réserve d'avis médical)

Pré-requis :

Être âgé de 18 ans minimum , pas de contre-indication médicale à la conduite de chariot automoteur, lire et comprendre le français.

Programme :

Formation théorique :

- **Réglementation et textes**
 - Connaître les bases de la réglementation applicable aux chariots élévateurs
 - Connaître les rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
 - Connaître les documents à présenter lors de contrôles
 - Connaître les rôles des différents organismes IT, CARSAT.
- **Classification et technologie**
 - Identifier les principales catégories de chariot et leur caractéristique fonctionnelle, et en déduire leur utilisation courante et leur limite d'utilisation.
 - Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction : groupe propulseur, circuit hydraulique, ensemble élévateur, équipement porte-charge ...
 - Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe circuit, frein de service, clé ou dispositif de condamnation ...
- **Sécurité**
 - Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
 - Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur
 - Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
 - Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
 - Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège - conducteur, bouclier, dossier de charge, réglages du siège, EPI nécessaires ...
 - Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.

- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse ...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention.

Formation pratique :

- **Adéquation**
 - Vérifier l'Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- **Vérifications**
 - Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste
- **Conduite, circulation et manœuvre**
 - Circuler avec un chariot : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
 - Circuler et s'arrêter sur un plan incliné
 - Prendre et déposer une charge au sol
 - Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
 - Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge
 - Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
 - Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse
 - Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- **Maintenance**
 - Effectuer les opérations de maintenance avec accessoire si nécessaire (benne basculante, godet, éperon, potence)

Evaluation :

- **Test Théorique et pratique CACES (réalisé par un organisme certifié) permettant la délivrance d'une autorisation de conduite.**

Moyens d'encadrement :

Coordination de la formation : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique et Référente Handicap
Intervention : : Formateur habilité / organisme testeur missionné accrédité par la COFRAC

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques
- Circuits et parcours variés

Validation :

Cette formation est validée par le passage du Test CACES ® R489 conformément à la recommandation de la CNAMTS.
 Le CACES est valable 5 ans.

Modalités :

Durée de la formation :

Initiale débutant : 4 jours (28H)
 Initiale avec expérience de conduite : 3 jours (21 heures)
 Recyclage : 2 jours (14 heures)

Délai d'accès à la formation et tarifs :

Voir nos conditions sur notre site : hypreviaformation.com